

ÉTALAGE DES PRODUITS DES MINES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC A L'EXPOSITION DE TORONTO

Le Bureau des Mines de la Province de Québec, vient de recevoir la communication suivante, de la part du Secrétaire de la "Canadian National Exhibition" qui a eu lieu à Toronto au mois de septembre dernier:

En l'honneur de vous annoncer que l'étalage de minerais exposés par le gouvernement de la Province de Québec a été l'objet de félicitations spéciales de la part des Membres du jury de l'exposition et qu'une médaille d'or a été décernée à cet exhibit minier.

L'étalage de mica, d'amiant et des autres produits des Mines de la Province de Québec a tout spécialement attiré l'attention des nombreux visiteurs de l'Exposition.

Les avantages résultant de cet étalage ne peuvent manquer de se faire sentir, car il a été une véritable révélation à un grand nombre d'intéressés à l'industrie minière.

Le nombre des entrées à l'exposition est évalué à plus de 825,000 et une forte proportion de ces visiteurs venaient des Etats-Unis et d'Europe. C'était donc une excellente occasion d'attirer l'attention sur les ressources naturelles de la Province de Québec."

La collection de produits miniers de la Province de Québec a été exhibée à l'exposition de Toronto d'après les ordres de l'Honorable C. R. Devlin, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. La lettre du Secrétaire de l'Exposition trouve bien que cette exhibition a pleinement atteint son but de propagande en vue du développement des ressources de la Province de Québec.

COMPAGNIES INCORPORÉES

Des lettres patentes ont été accordées au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, incorporant:

Barbeau et Godbout, Limitée; marchands en général; Québec. Capital-actions \$15,000.

Compagnie Pharmaceutique de la Croix Rouge Limitée; Québec. Capital-actions \$10,000.

National Investment Company; achats et vente de biens mobiliers et immobiliers. Montréal. Capital-actions, \$20,000.

The Lac Charlebois Hotel Company, Incorporated; Montréal. Capital-actions \$25,000.

NOUVELLES CHARTES

La "Gazette du Canada" publie des chartes nouvellement accordées sous le sceau du Secrétaire du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec:

The Lynn Shoe Company, Limited; manufacture de chaussures, Montréal.

Capital-actions \$50,000. Mercantile Lumber & Supplies Company, Limited, Commerce de bois et de matériaux de construction et de chemin de fer, Montréal. Capital-actions \$50,000.

Bishop Construction Company, Limited; Compagnie de construction en général, Montréal. Capital-actions, \$500,000.

Canadian Mono-Rail Car Corporation, Limited, Montreal. Capital-actions, \$2,000,000.

G. H. Anson & Company, Limited, vente et achat de propriétés immobilières, etc., Montréal. Capital-actions \$50,000.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

MM. Mills & Sparrow nous écrivent de Londres en date du 4 novembre:

Messieurs,

L'Ordre Provisionnel du Board of Trade autorisant la perception de Droits de Port sur marchandises par les autorités du Port de Londres ont décidé de prélever une Liste de taux maximum faisant partie de et soumis aux exemptions et rabais permis par l'Ordre Provisionnel, a été confié par le Parlement, par le Port of London Provisional Order Act 1910, (Taux de Port sur Marchandises), qui a reçu l'assentiment Royal, le 3 août dernier.

En vertu de ces pouvoirs, les autorités du Port de Londres ont décidé de prélever un droit de 1s. 8d. par tonne de beurre et de 1s. par tonne de fromage.

Le taux maximum pouvant être exigé est de 2s. 6d. par tonne de beurre et de 1s. 6d. par tonne de fromage. Les autorités ont ainsi décidé, pour le moment du moins, de percevoir les deux tiers du taux maximum qu'elles ont le droit d'exiger, si elles le jugent à propos, d'après cet Acte spécial du Parlement.

Il est bon d'avertir toutes les manufactures que ce droit sera perçu, et nous le ferons figurer dans les comptes de ventes, comme charge spécifique, parce que, comme vous pouvez le voir ce droit peut être encore élevé à 2s. 6d. pour le beurre et à 1s. 6d. pour le fromage.

C'est une dépense que nous ne pouvons pas éviter et qui a pour but de créer un fonds ou d'obtenir de l'argent pour agrandir, élargir, approfondir, etc., les docks et donner des facilités plus grandes et meilleures pour le déchargement des navires.

Vos dévoués,

MILLS & SPARROW.

P.S.—Cette décision est entrée en vigueur le 1er novembre.

Personnel

M. R. H. Reinhardt vient d'être chargé de la gérance des bureaux de Montréal de MM. John Robertson & Son Limited. M. Reinhardt fait partie du personnel de cette maison depuis son établissement au Canada.

L'Oeuvre des Timbres-Poste Oblitérés

Un moyen facile de venir en aide aux Missions des Pères Blancs en Afrique.

Une oeuvre qui, toute modeste qu'elle est, apporte un appréciable concours aux missionnaires, c'est l'Oeuvre des Timbres-Poste Oblitérés.

Les Pères Blancs, établis à Québec dans le but de recruter des vocations pour leurs missions d'Afrique, adressent à nos lecteurs un pressant appel: Ils les prient de recueillir, en aussi grande quantité que possible, les timbres-poste de toute provenance et de les leur expédier. Ces timbres les aideront à se procurer des ressources pour le soutien de leurs oeuvres d'évangélisation.

Déjà la vente des vieux timbres qui leur ont été envoyés, a produit des fruits: les missionnaires ont pu nourrir, vêtir des petits noirs, payer l'entretien de plusieurs catéchistes, préparer des enfants à la première communion, libérer de pauvres esclaves, procurer à telle ou telle néophyte indigente la dot nécessaire pour son mariage.

N'est-ce pas le cas de dire qu'avec des riens la charité peut et sait faire des prodiges?

Ce moyen d'apostolat est à la portée de tous. Il est facile de mettre de côté les timbres des lettres qu'on reçoit et d'inviter ses amis à faire de même. Il est facile de se procurer des timbres un peu partout: dans les bureaux, les magasins, les banques, etc., etc., et lorsqu'on en a recueilli mille, deux mille, dix mille, de les adresser au Père Directeur des "Missions d'Afrique" rue des Remparts, 37, à Québec.

La poste transmet, à raison d'un sou par once les paquets de timbres ne dépassant pas cinq livres. Pour les paquets un peu plus lourds, l'envoi par express est plus économique.

Qu'on veuille bien le remarquer: les timbres détériorés (rognés, déchirés,) sont inutilisables.

Si on veut faire le décollage des timbres, on les met tremper dans l'eau froide le temps de permettre au papier de se laisser enlever facilement; puis on les fait sécher, la vignette en-dessous, sur du papier buvard ou sur un journal.

Avis de Faillite

En Re

THEO. AQUIN,

Quincaillier,

No 189 rue Ste Catherine Est, Montréal.

Les soussignés vendront par cession, au No 69 rue St Jacques, Montréal

VENDREDI LE 2 DECEMBRE 1910,

À 11 heures a. m.

l'actif suivant:

1—Fonds de commerce de quincaillerie, etc., d'ap. es inventaire	\$3 136 77
Peintures huiles et vernis	1 498 10
Tapisserie	978 84
Fixtures	395 88
	\$6,019 89

2—Registre à argent
3—Roulant, comprenant un cheval, un express, un Stagh (Lorry) etc. sera vendus en détail

260.00

Le magasin sera ouvert, le 1er Décembre 1910,

Pour tous renseignements, s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU,
Curateur,

No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES,
Encadreurs.